

Le Cailloutain

JOURNAL MUNICIPAL DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES | N° 51 - HIVER 2011



Pleins feux sur les illuminations !

PROJET

Les nuits d'hiver sont constellées de lumières ! Cette année, les rues du village ont vu fleurir de toutes nouvelles illuminations, en remplacement des anciennes guirlandes, qui avaient fait leur temps. Quarante-cinq motifs — neuf supplémentaires — décorent les rues : un plaisir pour les yeux !

La plupart blanches et bleues, les décorations sont désormais plus harmonieuses que les précédentes. Composées de LED, elles sont bien moins gourmandes en électricité : une économie importante et un geste pour l'environnement.

Installées au centre du village et dans les rues alentours, les illuminations sont également visibles aux entrées du village. Trois grandes traversées de rue — 4,5 mètres de long ! — annoncent la couleur, route du Caillou, route du Trêve Oray et route du Tilleul. Le nom du village y est inscrit et son logo est représenté, avec la croix de Savoie, l'église, le moulin... et le soleil. « Une commune bien éclairée, c'est important pour l'image du village », explique Romuald Venditti, conseiller municipal.

diapo
séance

La magie de Noël à la Vallonnière



Qui dit Noël, dit marché de Noël ! À Cailloux-sur-Fontaines, deux associations organisent ce rendez-vous convivial : le Pac et le Football club du Franc Lyonnais. Cette année, pas d'entorse à la tradition. Le marché de Noël a rassemblé de nombreux Cailloutains le 11 décembre dernier à la Vallonnière. Sur les stands, des objets et saveurs de saison étaient proposés aux visiteurs : décorations, bibelots, vêtements, mets traditionnels... Émerveillement pour les enfants, l'événement était aussi l'occasion d'acheter les derniers cadeaux !

Théâtre : bonnes sœurs et fous rires avec la Séréna

Des bonnes sœurs, à qui on annonce qu'un centre commercial sera bientôt construit à la place de leur couvent, entament un combat sans merci contre les promoteurs. C'est l'histoire loufoque d'Ainsi soient-elles, la comédie interprétée par la Séréna les 19 et 20 novembre dernier à Cailloux-sur-Fontaines. Quatre autres représentations à Sathonay et Couzon-au-Mont-d'Or ont fait salle comble. La dernière a permis de rassembler des fonds pour l'association cailloutaine Amélie la vie. Pour 2011, l'association recherche de jeunes comédiens. Avis aux amateurs !



Fête des Lumières : conviviale et chaleureuse



Voilà une date chère pour tous les habitants de l'agglomération ! À Cailloux-sur-Fontaines, le 8 décembre est toujours synonyme de convivialité et de partage. Cette année encore, la fête était organisée par la municipalité avec la généreuse participation des artisans, commerçants de la commune et l'aide du Comité « Faites des Fêtes ». Dès 19 heures, les enfants ont entamé leur retraite aux flambeaux depuis l'église. Le défilé des lumignons a pris fin dans la cour de l'école autour de plats chauds, bien appréciés au cœur de l'hiver : soupe, chocolat, vin chaud, marrons, gâteaux et papillotes... autant dire un avant-goût de Noël !

point de vue du maire



Michel Rousseau

Développement durable : l'avenir en Val de Saône

Le Val de Saône a choisi de mettre en place un agenda 21, c'est à dire un plan d'actions pour un développement durable. Cohérente avec celle du Grand Lyon, cette démarche s'est traduite, en novembre dernier, par une réunion d'information auprès des élus du territoire. Disposer d'un agenda 21, cela permet d'identifier une démarche qui, bien souvent, est menée depuis longtemps par les élus de nos communes. Nous faisons du développement durable sans le savoir ! Je donne pour exemple notre contrat de maintenance de chauffage, pour lequel nous menons une politique d'économies d'énergies. La construction de la salle des fêtes a évidemment été menée dans cet état d'esprit : respect de l'environnement, confort, esthétique. Dynamiser les commerces de proximité comme la boulangerie ou l'Actipôle de la Fonderie, améliorer le tri des déchets grâce à une collecte en porte-à-porte, associer les habitants avec les comités de quartier... tout cela répond aux grandes orientations de l'agenda 21. L'équipe municipale et moi-même continuerons à diriger nos choix dans le sens d'un développement durable, pour un futur viable.



Eaux de source : mieux protégées !

De la route des Prolières jusqu'à la mairie, des travaux d'assainissement sont actuellement en cours. L'objectif : dévier les eaux claires des eaux usées.



D'un montant de 500 000 euros, les travaux dureront jusqu'au premier trimestre 2011.



Vous l'ignorez peut-être : les eaux usées du village sont acheminées jusqu'à la station d'épuration de Fontaines-sur-Saône par un large égout de près d'1,80 mètre de hauteur. Un vrai souterrain ! Cependant, de nombreuses infiltrations provenant des sources proches et des eaux de ruissellement viennent gonfler le volume des eaux usées. Résultat : la station d'épuration est par-

sitée par ces quantités d'eau claire et son fonctionnement en est altéré.

Isoler le conduit

Afin d'assurer l'étanchéité du réseau, des travaux ont été lancés par le Grand Lyon. Depuis le mois de novembre, la route des Prolières est en chantier : les principales infiltrations sont bouchées, à l'aide d'une résine. Parallèlement, la

cuvette de la canalisation est recréée, à partir d'éléments de béton incurvés. Nul besoin d'ouvrir toute la chaussée : il suffit d'ouvrir les plaques d'égout pour accéder au conduit.

Récupérer les eaux claires

Que faire du trop plein des eaux pluviales ou de source ? Elles seront récupérées, grâce à la création d'un second réseau, entre le fossé situé devant le stade bouliste et la mare. Ces eaux seront redirigées jusqu'au ruisseau des Vosges. Un chantier 100 % environnemental !



Raymond Kindlé

« Ces travaux répondent aux exigences européennes, en matière de gestion des eaux usées. Avec ses nombreuses sources, notre commune est particulièrement concernée ! Ces aménagements amélioreront le fonctionnement de la station d'épuration tout en préservant les ressources naturelles. »

Raymond Kindlé, adjoint au maire en charge des travaux, de l'éclairage public, de la sécurité, de la voirie, de l'assainissement, de l'environnement et du cimetière.

parole d'élu

LE PARCOURS DE...



Tous les trimestres, le Cailloutain consacre une rubrique aux habitants du village, à travers trois objets qui ont marqué leur parcours.

Carole Zannetty

Le cheval est sa passion. Cette jeune Cailloutaine a reçu en juillet dernier le titre de vice championne de France d'équitation. Récit d'une victoire.

Tout commence il y a dix ans, au poney club du Nanchet à Cailloux-sur-Fontaines. Carole Zannetty, alors âgée de onze ans, accompagne une amie à son cours d'équitation. Les chevaux, les écuries, les courses... pour elle, c'est le déclic immédiat ! Elle s'inscrit aussitôt ! Amoureuse des animaux, elle comprend vite la relation de confiance entre le

cavalier et son cheval. « Il faut apprendre à connaître l'animal, son caractère et ses réactions. Ce sont des bêtes énormes et fragiles à la fois », explique-t-elle.

De concours en compétitions, Carole Zannetty se spécialise dans le saut d'obstacles, une discipline difficile nécessitant une grande rigueur et un travail régulier. « C'est très formateur, confie-t-elle, on apprend la patience, la maîtrise de soi, de sa monture et surtout le sens des responsabilités ». Autant de qualités qui l'aident aujourd'hui à franchir les obstacles que ce soit le temps d'une course ou dans la vie de tous les jours !

En juillet dernier, la jeune fille a d'ailleurs terminé deuxième dans la catégorie jeune cavalière des championnats de France d'équitation à Lamotte Beuvron, autant dire la consécration. Cette victoire sur deux parcours d'obstacles, elle la doit à sa détermination, aux longues années de travail et aussi à la relation qu'elle a su tisser avec le jument qu'elle monte depuis trois ans, Kana d'Artemare, donnant ainsi raison aux paroles de son coach : « il faut toujours rester fidèle aux chevaux qu'on aime ».

Sa selle en cuir

L'accessoire indispensable de tout cavalier ! Pour Carole Zannetty, cette selle en cuir marron est doublement symbolique ! Elle l'a reçue le jour de ses vingt ans. Ce cadeau inoubliable lui a porté chance en juillet au saut d'obstacles à Lamotte Beuvron. Depuis, elle ne la quitte plus !

Ce « petit bijou », comme elle l'appelle en plaisantant, est aujourd'hui sa selle fétiche pour chaque compétition.



La photo du podium

Cette photo qu'elle garde précieusement a été prise en juillet dernier, lors de la remise des prix du championnat de France. C'était il y a six mois mais Carole se souvient de cet instant comme si c'était hier : la Marseillaise, le podium, le soutien de ses proches, l'encouragement de son coach, les félicitations de son club... L'émotion était si forte qu'elle a littéralement fondu en larmes.



Le flot

En équitation, cette cocarde en tissu est remise aux vainqueurs d'une compétition. Carole en possède un bon nombre sur les murs de sa chambre. Son dernier en date, celui du championnat de France, a une signification toute particulière pour elle. Il lui évoque inmanquablement la course, le stress qui l'accompagnait et aussi le tour d'honneur avec sa jument. Que de bons souvenirs !





Le Favret : la réflexion progresse

Situés au cœur du village, les 12,5 hectares du Favret sont promis à un bel avenir : 200 à 300 nouveaux logements verront le jour, construits en plusieurs tranches sur dix ans. Maisons individuelles ou de ville, petits logements collectifs seront agrémentés par de nombreux espaces végétalisés et de promenades. Cependant, construire ce nouveau quartier demande une réflexion plus globale sur l'identité du centre-ville, tout comme la place des équipements publics et des services. C'est ce que nous menons actuellement. Agrandissement du groupe scolaire, extension de la mairie, devenir de l'ancienne salle des fêtes... L'objectif du mandat est de mener à bien toutes les études, pour entamer ce grand chantier à partir de 2014.

Réforme des collectivités : difficile, mais nécessaire !

Les communes et les intercommunalités constituent l'échelon le plus pertinent

pour répondre aux attentes des citoyens, aménager l'espace et proposer des services de proximité. La réforme qui s'annonce l'affirme clairement, en améliorant la mutualisation des moyens et les transferts de compétences. Il n'en va pas de même pour les conseils généraux et régionaux, dont la fusion sera couplée à une restriction de leur champ de compétences. Une réorganisation difficile, mais nécessaire, pour réduire les dépenses publiques.

Tourisme local : coup de pouce du Grand Lyon

En reprenant la compétence Tourisme, début 2010, le Grand Lyon a affiché une ambition : développer le tourisme de proximité. Accentuée par la crise, cette tendance est une opportunité de développement local. Les habitants découvrent les richesses de leur territoire et contribuent à la dynamique touristique. Cette ambition, je la partage. Combien de sites naturels ou patrimoniaux compte le

Val de Saône ! Notre village, lui aussi, a ses attraits : notre église, notre ferronnier d'art, notre nouvelle salle des fêtes, nos circuits de promenade, les nombreux événements organisés par nos associations... Pour faire connaître cette offre locale, le Grand Lyon a mis en place 80 présentoirs d'information, sur l'ensemble des communes. Un site Internet* donne également de bonnes idées de sorties, sur la région.

Le Lions Club : 25 ans de solidarité

L'association du Lions Club fête cette année ses 25 ans d'action caritative. Près de chez nous, de Neuville à Trévoux, les bénévoles participent à de nombreuses initiatives solidaires : maison de jour pour les malades d'Alzheimer, Téléthon, collecte de jouets, chariots « bébés » pour les Restos du cœur, foire aux vins dont les bénéfices servent à éduquer des chiens d'aveugles... Je salue l'action de cette association, toujours prête à s'investir pour servir son prochain.

*www.monweekendalyon.com

LES NOUVEAUTES

Laurence Figeac, nouvelle secrétaire générale

A l'accueil de la mairie, vous l'avez déjà peut-être croisée : Laurence Figeac, nouvelle secrétaire générale, a pris ses fonctions début octobre. Originnaire du Lot, elle a « roulé sa bosse » dans plusieurs administrations tout comme dans le privé. De Grenoble à l'Allemagne, de la Lorraine aux Pyrénées orientales, Laurence Figeac a tour à tour dirigé un établissement public industriel et commercial à vocation d'insertion, occupé des fonctions de conseillère à l'emploi, puis d'attachée territoriale dans un Conseil général. « J'ai appris à diriger des équipes, parfois composées uniquement d'hommes », explique-t-elle. En prenant ses fonctions à Cailloux-sur-Fontaines, Laurence Figeac apprécie « la polyvalence du poste, le dynamisme de la commune, l'implication des élus soucieux d'un développe-



ment respectueux de la ruralité ». Si elle a une solide expérience, il lui reste à s'adapter à ses nouvelles fonctions. Réservez-lui un bon accueil !

Pompiers cherchent jeunes recrues !

L'appel est lancé : les sapeurs pompiers de Sathonay-Cailloux cherchent activement des volontaires de 16 à 45 ans, pour venir prêter main forte aux équipes bénévoles. Avec 150 interventions par an, tant pour la protection des personnes et des biens que pour la protection de l'environnement, les pompiers ne chôment pas ! Les volontaires disposent de formations adaptées, qui permettent

d'apprendre les gestes liés au secourisme, à la lutte contre les incendies, à la prévention des accidents. Une école de la vie où la maîtrise de soi face aux situations difficiles est un apprentissage à part entière ! Des débouchés professionnels sont également possibles.

Les volontaires peuvent contacter le lieutenant Patrick Jacquin au 06 18 10 70 87.

LES PETITES INFOS D'ACTU

BIENTÔT LES VACANCES !

Les prochaines vacances scolaires débuteront le samedi 26 février et se termineront lundi 14 mars 2011. Quant aux vacances de printemps, elles s'étaleront du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2011.

NEIGE : QUELQUES CONSIGNES

En cas de chute de neige, le Grand Lyon se charge de dégager les voies principales et les cheminements piétons devant les espaces publics. En revanche, les riverains sont tenus de débayer le trottoir situé devant leur habitation. La neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs pour laisser le passage aux piétons.

BON PLAN POUR LES JEUNES :

LA CARTE M'RA

Vous êtes lycéen ou apprenti ? Vous êtes passionné de cinéma, de livres, de sorties ? La carte M'RA délivrée par la Région Rhône-Alpes est gratuite. Elle vous donne accès à des places de spectacles à des tarifs avantageux, à six entrées de cinéma et un crédit de 8 euros en librairie. De plus, vous avez accès aux lieux Art et Savoir de la région ! En savoir plus : [0 810 559 559](tel:0810559559) (prix d'un appel local)

TUNNEL DE LA CROIX-ROUSSE :

OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?

Le percement du second tunnel de la Croix-Rousse est en cours. Pour ce faire, le tunnel est régulièrement fermé à la circulation. Pour connaître les conditions de trafic, vous pouvez vous abonner à une alerte mail et sms sur le site www.tunnelcroixrousse.fr ou appeler le numéro gratuit 0 800 15 30 50.

RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE

DES ORDURES LES JOURS FÉRIÉS

À noter : les ordures ménagères (poubelles grises) sont collectées le lundi et les déchets recyclables (poubelles vertes) sont ramassés le jeudi, même les jours fériés.

COUP DE POUCE POUR LA TNT

Le 14 juin 2011, les Cailloutains recevront les chaînes de la TNT. Ils pourront bénéficier d'une aide pour contribuer aux frais d'installation ou d'équipement. Plus d'informations sur le site www.tousaunumerique.fr

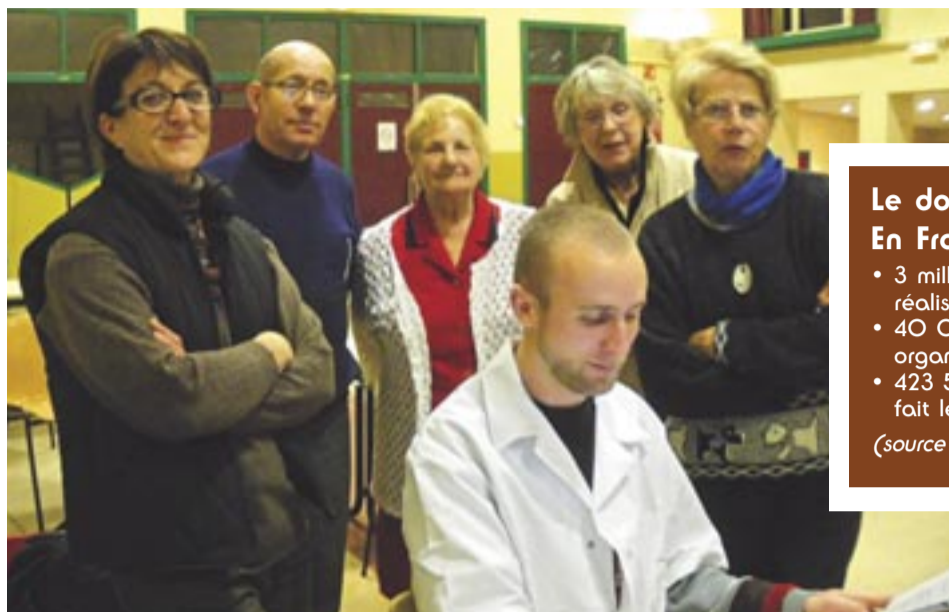
PASSEPORT ET CARTE GRISE :

VOS DÉMARCHES

Les Cailloutains qui souhaitent changer leur carte grise doivent effectuer leurs démarches à la préfecture et non en mairie. Par ailleurs, les passeports biométriques ne sont pas délivrés par la mairie de Cailloux-sur-Fontaines, qui ne dispose pas des équipements. Dans les alentours, les communes de Rillieux-la-Pape, Caluire-et-Cuire et Neuville-sur-Saône sont équipées. Pour connaître les communes du Rhône qui sont habilitées à délivrer des passeports, consulter le site : www.ants.interieur.gouv.fr

16 ANS, L'HEURE DU RECENSEMENT !

A leurs 16 ans, les jeunes sont tenus de se faire recenser dans le mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche citoyenne doit se faire en personne ! Les jeunes n'ont qu'à se rendre en mairie, munis d'une pièce d'identité.

7 janvier**GALETTE DES ROIS, PAR L'APEC**
Contact : Véronique Lograsso
au 04 78 22 71 15**8 janvier****VŒUX DU MAIRE, À LA VALLONNIÈRE**
Contact : mairie au 04 78 22 01 08**8 janvier****CONCOURS DE COINCHE,
PAR LE CLUB DES JEUNES**
Contact : Clément Doury au 06 29 92 76 08**8 janvier****GALETTE DES ROIS,
PAR LES AMIS DU TROISIÈME ÂGE**
Contact : Claudia Guillet au 04 78 22 05 41**10 janvier****DON DU SANG,
PAR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG**
Contact : Gisèle Oderut au 04 78 22 03 24**14 janvier****GALETTE DES ROIS, PAR LE CYCLO-SPORT
VAL DE SAÔNE**
Contact : Daniel Viana au 04 78 91 06 82**21 janvier****CARNET DE VOYAGE, DESTINATION
LA PATAGONIE, PAR LA BIBLIOTHÈQUE**
Contact : Elisabeth Lordez au 04 78 22 55 11**5 février****FOIRE AU BOUDIN DE SATHONAY-VILLAGE,
PAR LE FCFL**
Contact : Jean-Michel Brévini au 06 18 11 38 99**19 février****SOIRÉE ARTISTIQUE,
PAR LA SOCIÉTÉ MUSICALE**
Contact : Perinne Oderut au 06 18 44 81 91**25 février****CARNET DE VOYAGE À ISTANBUL
PAR LA BIBLIOTHÈQUE**
Contact : Elisabeth Lordez au 04 78 22 55 11**19 mars****FÊTE DU COCHON,
PAR LE RACING GUIDOCH'TEAM**
Contact : Jacquin Braga au 06 22 06 69 78**19 mars****CARNAVAL, PAR L'APEC**
Contact : Véronique Lograsso
au 04 78 22 71 15**20 mars****BOURSE AUX VÊTEMENTS,
PAR LE CLUB LOISIRS ET DÉTENTE**
Contact : Bruno Meyrel au 04 78 22 79 60**27 mars****LOTO, PAR LE FCFL**
Contact : Jean-Michel Brévini au 06 18 11 38 99**L'ÉVÈNEMENT****Don du sang : simple et vital**

DR

**Le don du sang, en chiffres
En France, en 2009 :**

- 3 millions de prélèvements ont été réalisés
- 40 000 collectes mobiles ont été organisées
- 423 500 nouveaux donneurs ont fait le pas

(source Etablissement Français du Sang)

Le 10 janvier 2011, l'association des donneurs de sang organise une collecte, à la salle des fêtes. Un geste solidaire, où l'on donne... de sa personne !

Superman peut aller se rhabiller ! Sauver des vies, c'est à la portée de tous, grâce au don du sang. Rendez-vous à l'ancienne salle des fêtes, à partir de 16 h 30. Les bénévoles de l'association des don-

neurs de sang accueillent les volontaires et se chargent de la logistique. Première étape pour le donneur : un rapide bilan médical, avec un médecin de l'Etablissement Français du Sang est suivi d'un questionnaire à remplir. Deuxième étape : une petite piqûre, un bilan sanguin suivi de vingt minutes de prélèvement. Selon le poids des volontaires, entre 300 et 400 centilitres sont prélevés. Dernière étape : une collation pour

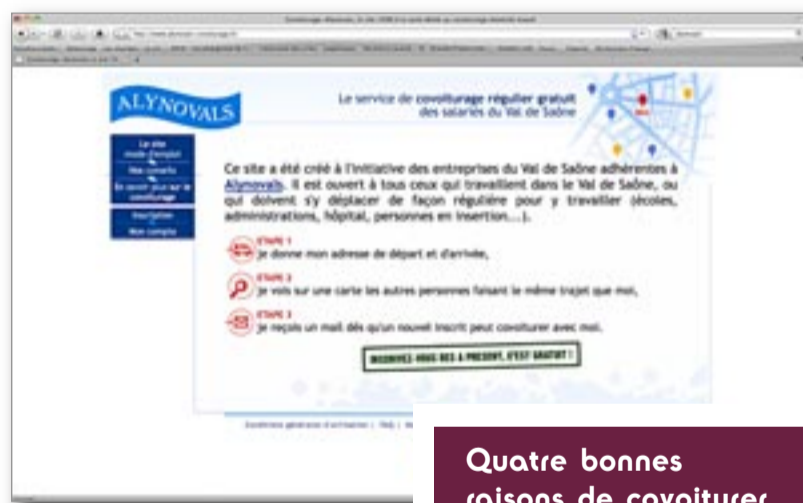
reprendre quelques forces, offerte par l'association ! En trois quarts d'heure, le tour est joué.

« En général, une cinquantaine de personnes participe aux collectes de sang », explique Gisèle Oderut, présidente. Il y a les habitués qui viennent aux quatre collectes annuelles, et toujours quatre à cinq nouveaux. « C'est bien », précise Gisèle Oderut, « mais c'est trop peu » ! Avec le développement de nouvelles maladies, comme le cancer, les besoins augmentent. Et vous, que faites-vous le 10 janvier ?

UN GESTE POUR L'AVENIR**Facile, le covoiturage !**

Écologique, économique, convivial... Les avantages du covoiturage sont nombreux ! Les entreprises du Val de Saône l'ont bien compris. Elles ont lancé un site internet facilitant les échanges entre automobilistes.

Avez-vous remarqué sur les routes toutes ces voitures avec seulement une personne à bord ? Pourquoi ne pas optimiser les trajets ? C'est ce que propose aujourd'hui Alynovals, le regroupement d'entreprises du Val de Saône, à ses salariés, via son site Internet dédié au covoiturage. Pour s'y mettre, rien de plus simple, il suffit de donner son adresse de départ et d'arrivée. Une carte de Cailloux-sur-Fontaines apparaît alors à l'écran et vous indique les autres personnes faisant le même trajet que vous. Il ne reste plus qu'à les joindre et à vous donner rendez-vous !



Cette solution qui fait déjà des émules auprès de nombreux salariés travaillant dans le Val de Saône ne demande qu'à se développer. Pour cela, un peu de bonne volonté, une dose d'organisation suffisent en général ! En plus de sa charte de covoiturage, le site d'Alynovals prodigue quelques conseils utiles ainsi que des outils permettant de calculer son empreinte écologique et le coût d'une voiture. Rendez-vous sur www.alynovals-covoiturage.fr

Un autre incontournable du covoiturage, le site du Grand Lyon sur www.covoiturage-grandlyon.com

Quatre bonnes raisons de covoiturer

1. Vous allégez votre budget. Grâce au covoiturage, le prix du trajet est divisé par deux, voire par trois, et jusqu'à quatre, chaque passager participant aux frais du déplacement.
2. Vous faites un geste pour la planète. Moins de voiture, c'est moins de CO₂ rejeté dans l'atmosphère.
3. Vous introduisez de la convivialité dans vos trajets. Voyager à deux, à trois, c'est bien plus sympa !
4. Vous utilisez un mode de déplacement pratique. Horaires, itinéraires... c'est vous qui choisissez !

